

Avec son appel à candidatures, Handilab veut montrer l'exemple en termes d'accessibilité universelle

Handilab annonce l'ouverture d'un appel à candidatures visant à assurer au mieux l'accessibilité de leurs espaces pour les personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie. L'objectif ? Identifier et mettre en œuvre des solutions innovantes dépassant les normes actuelles afin de faire de ce lieu un exemple en matière d'accessibilité universelle.

Temps de lecture : minute

6 septembre 2024

Situé à Saint-Denis sur plus de 13 000 m², Handilab se présente comme un lieu unique en Europe : startups, grands groupes, institutions publiques, des grandes écoles, artistes et grand public s'y retrouvent pour répondre aux grands enjeux sociétaux liés au handicap. Afin d'aller encore plus loin dans cette démarche d'accessibilité et de valorisation des différences, le [Groupe Fiminco](#) et [Handilab](#) annoncent un appel à candidatures en faveur d'une accessibilité universelle au lieu.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 28 septembre 2024, en savoir plus [ICI](#)

« Il nous faut dépasser la seule norme PMR, et Handilab doit être exemplaire en la matière, voire être un espace démonstrateur en lui-même » précise Patrick Delvoye, Directeur Général Adjoint Partenariats

Territoriaux chez Groupe Fiminco. *« Le cœur du sujet d'Handilab est l'accessibilité à notre société grâce à l'innovation et la formation : le bâtiment qui l'accueille doit en être l'illustration ! Handilab doit être accessible à tous par des solutions touchant au bâti, certes, mais également à la signalisation, la luminosité, l'ambiance, le numérique, le design... »*

Repenser l'accessibilité de demain avec les startups

Avec cet appel à candidatures, Groupe Fiminco invite les startups à proposer des solutions qui seront testées, évaluées et potentiellement déployées dans un lieu conçu pour être à la pointe de l'accessibilité en matière d'handicap moteur, visuel, auditif, psychique, cognitif, mental ou encore de maladies invalidantes.

Pour y participer, les porteurs de projets devront déposer un dossier avant le 28 septembre, en expliquant la ou les solutions proposées, la ou les famille(s) de handicap correspondant ainsi que le prix de leur solution ou un chiffrage de son coût. Certaines solutions innovantes peuvent répondre simultanément à plusieurs types de handicaps, tandis que d'autres, plus spécialisées, peuvent être complémentaires au sein d'une même catégorie.

« L'appel à candidatures est une excellente manière de solliciter toutes les innovations qui pourraient permettre aux personnes, quel que soit leur handicap, de bien accéder à Handilab, de pouvoir s'y déplacer aisément, s'y installer facilement pour tester des innovations, assister à des conférences ou bénéficier de formations » affirme Patrick Delvoe.

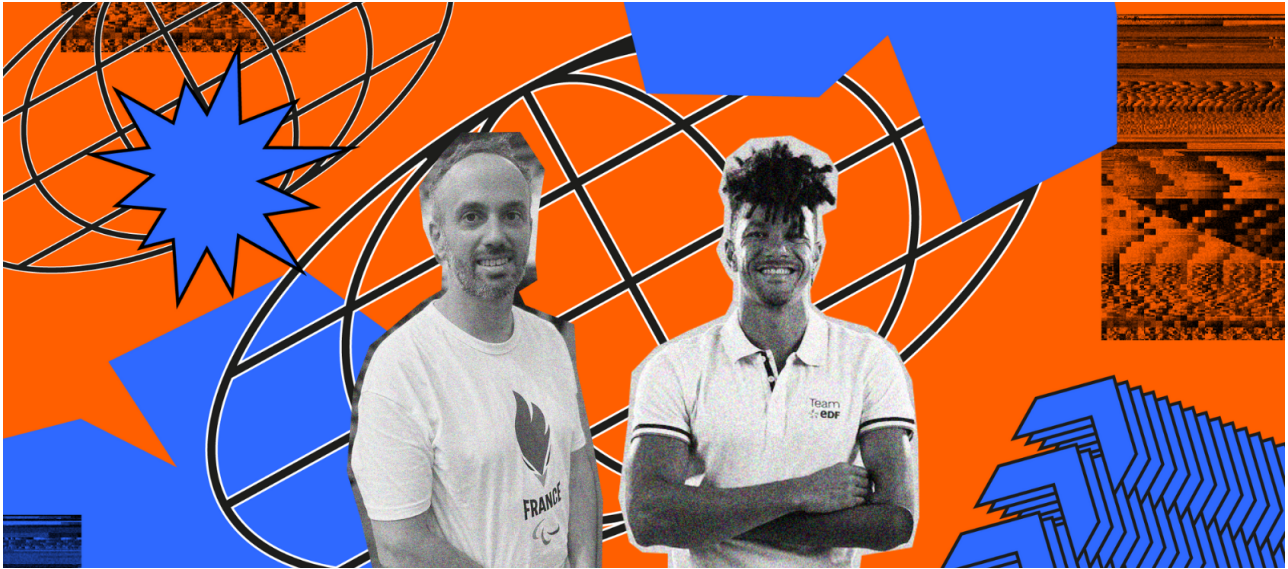
Un appel à candidatures ouvert aux startups handitech

L'aspect innovant de la solution, ses spécificités techniques, son intégration au sein du lieu et son application concrète sur les utilisateurs en situation seront des critères déterminants dans le choix des lauréats. Ainsi, au regard des spécificités du lieu, une application de guidage pour malvoyants, des systèmes de sous-titrage en temps réel, ou des technologies de signalisation sonore et tactile sont autant de solutions qui pourraient être retenues.

Les startups sélectionnées bénéficieront d'une visibilité accrue auprès des grands groupes partenaires du projet et pourront équiper le site à titre expérimental (salles de réunion, auditorium, postes de travail...) ou faire l'objet de démonstrations dans le showroom ou au sein des espaces communs.

« Les entreprises qui portent des solutions sur ces sujets ont ici une occasion unique : ce lieu est unique, il sera donc identifié et repéré, et les solutions qui seront mises en place le seront car elles seront jugées comme étant les plus exemplaires et opérantes » conclut Patrick Delvoe, Directeur Général Adjoint Partenariats Territoriaux chez Groupe Fiminco.
« C'est une occasion d'expérimentation et de notoriété rare ! »

Vous êtes une entreprise du domaine de la perte d'autonomie, du handicap ou de la Silver Economy susceptible de permettre une accessibilité optimum du lieu Handilab, pour tous ? Candidatez dès maintenant en complétant le formulaire de candidature et en envoyant un deck de présentation de votre entreprise à l'adresse contact@handilab.com.



À lire aussi
Jeux Paralympiques de Paris : la technologie au service des athlètes

Article écrit par Maddy Ness